

DESCRIPTION SOMMAIRE

1 Selon titre ·

COMMUNE D'ETTERBEEK – Première division

Dans un immeuble à appartements situé Square Charles-Maurice Wiser 12/17 (immeuble coté avenue d'Auderghem 57G et 57F) présentant à front de ce square une façade (perpendiculaire à l'avenue d'Auderghem) de 21 mètres 27 centimètres et une façade parallèle à cette avenue de 5 mètres 25 centimètres, ledit bien contenant en superficie 514 mètres carrés 53 décimètres carrés, cadastré selon titre section A numéro 423L6 partie et selon extrait récent de la matrice cadastrale section A numéro 0423 G7 P0023 pour une superficie de cinq ares et quinze centiares (5a 15ca) .

L'appartement B5 au cinquième étage vers la droite entrée n°57, comprenant :

a) En propriété privée et exclusive ·

En façade vers le square : un living et une cuisine avec terrasse , au centre, un hall avec dégagement et une salle de bains.

En façade arrière · deux chambres.

Dans le sous-sols la cave n°40 au centre.

b) En copropriété et indivision forcée · les cent nonante cinq / dix millièmes (195/10.000ièmes) des parties communes parmi lesquelles le terrain

Identifiant parcellaire de l'appartement au cadastre : 0423 G7 P0023 (A5/B5/K40).

COMMUNE D'ETTERBEEK – Première division

Dans un vaste garage-parking à deux niveaux, érigé sur un terrain de fond s'étendant derrière les immeubles sis avenue d'Auderghem 57F, 57G, 57H et 57i, garage cadastré selon titre et extrait récent de la matrice cadastrale section A numéro 0423 M7 P0000 pour une superficie de dix ares trente-et-un centiares (10a 31ca) .

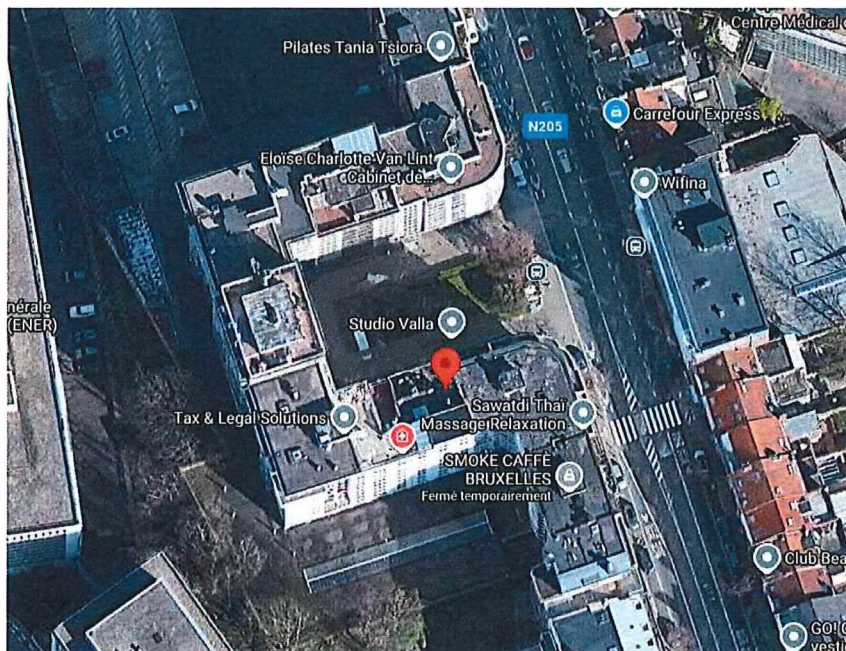
Les emplacements de parking numéros 50 et 51 situés au sous-sol, comprenant chacun :

a) En propriété privée et exclusive : les emplacements proprement dits.

b) En copropriété et indivision forcée . les onze/millièmes (11/1.000ièmes) des parties communes parmi lesquelles le terrain.

Identifiant parcellaire des parkings au cadastre : 0423 M7 P0003 (S50.51).

2. Caractéristiques des façades visibles depuis l'espace public et des toitures ·



3. Destination / utilisation de chaque construction :
Logement 2 chambres (appartement) et garage (2 places de parkings)

Date : 17 octobre 2024

